

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres		
Effectif légal	En exercice	Présents ou représentés
38	38	38

Date de convocation : **19 janvier 2017**  
Date d'affichage : **19 janvier 2017**

### SEANCE DU 25 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-cinq du mois de janvier, à dix-huit heures, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au centre de loisirs de St-André-le-Coq.

**Etaient présents** : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Dominique BUSSON, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Jeanne DEBITON, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Roland GENESTIER, Serge GEOFFROY, Eric GOLD, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

**Absent ayant donné un pouvoir** : néant.

**Secrétaire de séance** : M<sup>me</sup> Colette JOURDAN.

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

### Délibération n°2017-07 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE (SBA)

**Rapporteur** : Eric GOLD

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02924 prononçant la fusion des communautés de communes Coteaux de Randan, Limagne Bords d'Allier et Nord Limagne,

Considérant que la communauté de communes Plaine Limagne se substitue aux communautés de communes fusionnées au sein des syndicats dont ces dernières étaient membres,

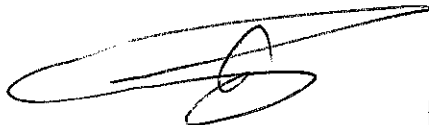
Conformément aux statuts du SBA, la Communauté de communes doit désigner 25 délégués titulaires et 13 délégués suppléants pour le Comité Syndical.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de désigner 25 délégués titulaires et 13 suppléants dont les noms sont les suivants :**

Commune	Titulaire	Suppléant
AIGUEPERSE	Bernard AMEILBONNE	/
ARTONNE	Jean-Claude MOLINIER	/
AUBIAT	Henri SULLO	Frédéric BERGER
BAS- ET-LEZAT	Cendrine SAUTHON	/
BEAUMONT-LES-RANDAN	Christiane BICARD	/
BUSSIERES-ET-PRUNS	Marine FONTFREYDE-TARGUI	/
CHAPTUZAT	Laure PELLETIER	Stéphane CHABANON
EFFIAT	Franck BATISSE	Raphaël MARTINEZ
LIMONS	Christian DESSAPTLAROSE	Xavier BRUN
LUZILLAT	Christiane BONNET	/
MARINGUES	Yves RAILLERE	Gérard SANCIAUT Philippe LE PONT
MONS	Hervé POIX	/
MONTPENSIER	Gilles GOUYARD	Alain PEINY
RANDAN	Madeleine BENOIT	Jeannine COMBETTE
SAINT-AGOULIN	Cristobal GONZALEZ	Pascal LABBE
SAINT-ANDRE-LE COQ	Roland GANSOINAT	/
SAINT- CLEMENT-DE-REGNAT	Sébastien AUTIN	Olivier IRRMANN
SAINT-DENIS COMBARNAZAT	Guillaume LAURENT	/
SAINT-GENES-DU-RETZ	Laurent JAHARD	/
SAINT-PRIEST-BRAMEFANT	Daniel GORCE	Michel GAUME
SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN	Christine MOREAU	Jacques POTIGNAT
SARDON	Guy TIXIER	/
THURET	Hervé BRUN	/
VENSAT	Bertrand HANOTEAU	Christian GAUTHIER
VILLENEUVE-LES-CERFS	Roland GENESTIER	/

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
 Au Registre sont les signatures  
 Pour extrait certifié conforme

Le Président,




Eric GOND

Certifiée exécutoire compte-tenu  
 de la transmission à la Sous-Préfecture,  
 le 31/01/2017  
 et de la publication, le  
 A Aigueperse, le 31/01/2017  
 Le Président,